



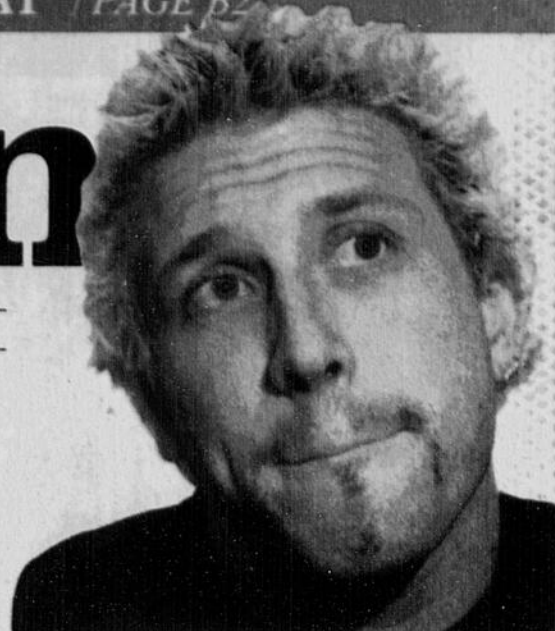
# La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

**Congrès de la FQM**  
Le monde rural  
à la croisée des chemins  
Page A5

**À la retraite**  
Marc Gagnon veut  
réaliser d'autres rêves  
Page C1



SHERBROOKE / JEUDI 26 SEPTEMBRE 2002 / 93e ANNÉE / NO 185

Les MONDIAUX JEUNESSE à Sherbrooke dans 286 jours

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

## Mgr Fortier combat la leucémie



mgoupil@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

**L**eucémie. Le verdict vient de tomber lourdement. On a beau s'appeler Mgr Jean-Marie Fortier, être âgé de 82 ans, avoir servi Dieu toute sa vie, on n'est jamais préparé à recevoir pareil jugement de son médecin.

Le choc s'encaisse toujours difficilement, que l'on soit archevêque ou simple citoyen.

J'ai eu le coeur brisé lorsque Marius Fortier m'a confirmé que son frère Jean-Marie, ex-archevêque du diocèse de Sherbrooke, souffre de leucémie. Encore plus, lorsque j'ai parlé à Mgr Fortier lui-même.

Je lui ai évidemment tout de suite confié à quel point la nouvelle m'avait ébranlé. À quel point, également, elle allait sûrement bouleverser des coeurs aujourd'hui dans le diocèse de Sherbrooke, dont il a été l'archevêque pendant 27 ans.

«Vous savez, ça m'a surpris moi-même un peu...», ont été ses premiers commentaires.

La voix de Mgr Fortier a perdu de sa richesse. De sa puissance.

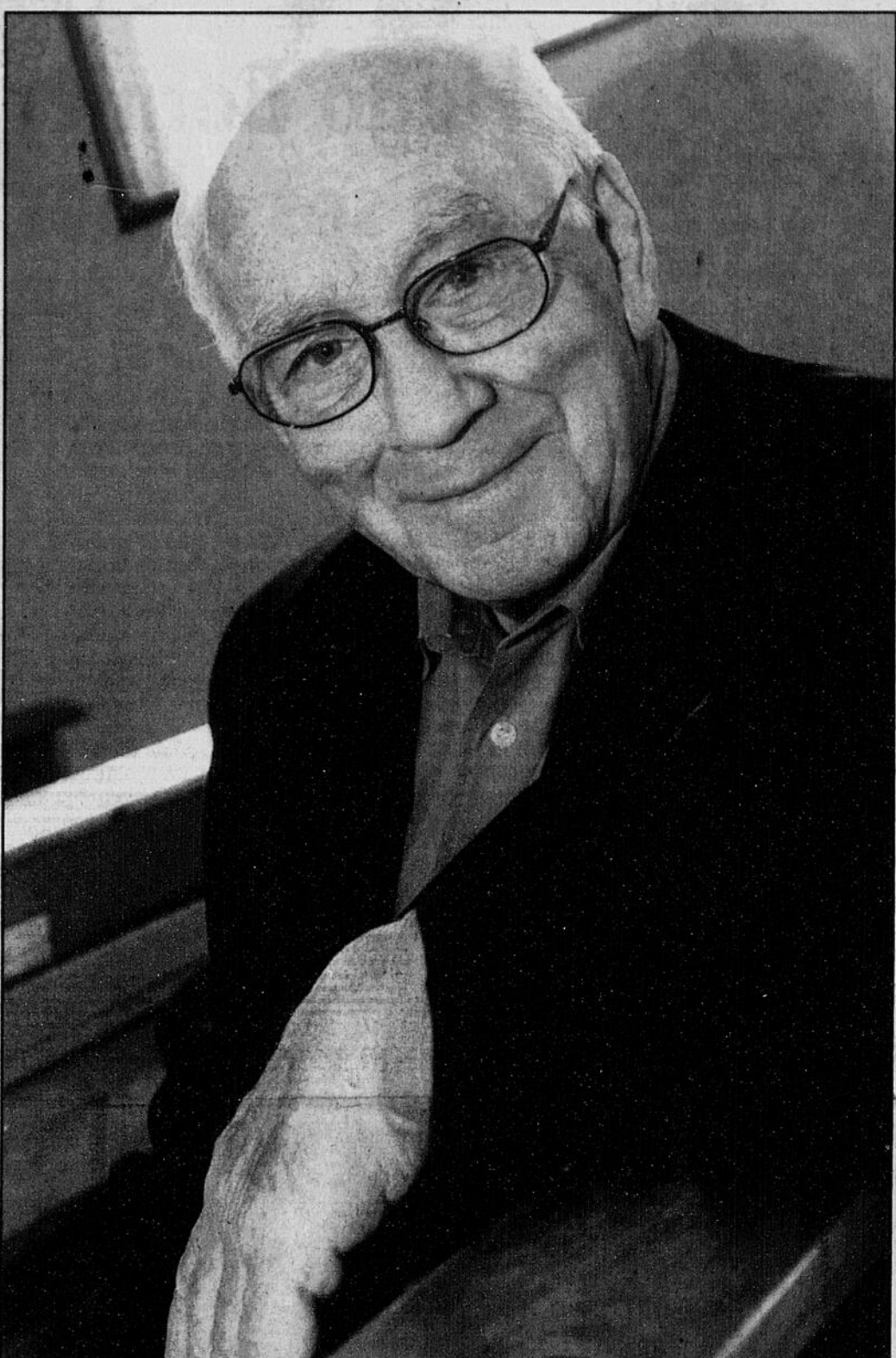
«Depuis à peu près trois semaines, aussitôt que je montais l'escalier un peu rapidement, je sentais un malaise au thorax. Alors je suis allé voir mon médecin et il a décidé de m'hospitaliser mercredi dernier», raconte-t-il.

On lui a évidemment fait subir une batterie de tests.

«Ils ont mis du temps à se rendre compte de ce que c'était. Puis, j'ai entendu une jeune femme médecin, adjointe du docteur qui me soigne, laissé tomber: c'est la leucémie. Les explications n'étaient plus nécessaires.»

Mgr Fortier a maintenant quitté l'Hôtel-Dieu de Québec.

«Faut pas dramatiser, dit-il. Ils ont un nouveau traitement, un nouveau médicament qu'ils vont m'injecter trois fois par semaine pendant un certain temps, question de régulariser mes globules. Mes globules rouges ne suffisent pas à mes globules blancs dans le sang. Alors, ils



La Tribune, archives  
Mgr Jean-Marie Fortier a appris il y a quelques jours qu'il souffrait de leucémie. L'ex-archevêque du diocèse de Sherbrooke, qui reconnaît avoir peu ralenti la cadence depuis sa retraite, a encaissé un choc lorsque le verdict médical est tombé.

me gavent de globules rouges.»

«En terme populaire, on appelle ça la leucémie, mais c'est un mot que je préférerais qui ne soit pas employé...», poursuit-il.

Marius Fortier, 76 ans, veille sur son grand frère Jean-Marie puisque tous les deux habi-

tent la Vieille Capitale. Mgr Fortier possède ses appartements à l'Archevêché de Québec.

«Je suis allé voir mon frère hier (mardi) et il est assez bien portant. Il reste que la leucémie du sang à son âge, c'est assez grave», mentionne celui qui fut l'un des fondateurs de l'équipe

Voir MGR FORTIER en page A2

## Le calvaire d'un jeune déficient prend fin

Des accusations sont portées contre son père

René-Charles Quirion  
quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

**L**e supplice d'une personne déficiente intellectuelle victime de son père, qui est en même temps son grand-père, prend fin avec l'intervention du système judiciaire.

Simon Audet, âgé de 22 ans, de Sainte-Edwidge de Clifton, qui aurait les facultés intellectuelles d'un enfant de 7 ans, a réussi à porter plainte contre son père, Jean-Eude Audet, âgé de 70 ans. Le jeune homme serait né d'une relation incestueuse entre son père et sa soeur.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Jimmy Potvin, explique que les agents de la MRC de Coaticook ont eu à intervenir sur les lieux d'une querelle entre Jean-Eude Audet et son fils Simon, le 19 septembre dernier.

«Lors de la querelle, le père aurait lié les poignets de son fils et l'aurait frappé à coups de poing et de pied», explique Jimmy Potvin.

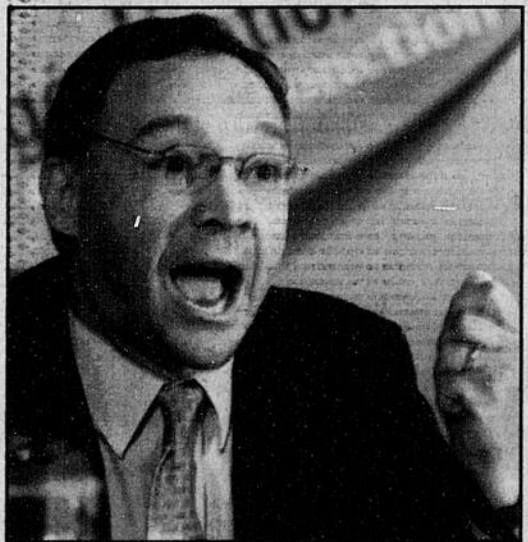
Une fois détaché, Simon Audet aurait réussi à composer le 9-1-1 pour demander l'assistance des policiers.

«Une fois sur place, les résidents de la maison niaient les événements. Cependant, Simon est apparu et les policiers ont constaté ses blessures. Il a été conduit à l'hôpital et c'est à cet endroit que la plainte a été enregistrée», poursuit Jimmy Potvin.

Jean-Eude Audet a été arrêté par les policiers et a comparu devant un juge de paix, samedi dernier. Il est revenu devant la cour lundi, pour répondre à des accusations de voies de fait avec lésions. En compagnie de son avocat, Me Jean Leblanc, Jean-Eude Audet a comparu devant la juge Danielle Côté de la Cour du Québec. Il reviendra devant le tribunal le 13 novembre prochain.

Jean-Eude Audet a été remis en liberté, mais sous diverses conditions, dont celle de ne pas communiquer

Voir CALVAIRE en page A2



## Opération rajeunissement dans la fonction publique

D'ici 2004-2005, le gouvernement du Québec veut combler 75 pour cent des postes disponibles dans la fonction publique en donnant la priorité aux jeunes de 18 à 35 ans. Le ministre Joseph Facal a annoncé hier un plan d'action pour atteindre cet objectif.  
À LIRE EN B7.

## Legault veut inciter les médecins en cabinet privé à oeuvrer aux urgences

Pascale Breton  
LA PRESSE  
QUÉBEC

**L**e ministre de la Santé, François Legault, n'a pas l'intention d'abroger la loi 114, mais cherche de nouvelles façons de convaincre les médecins qui travaillent dans les cabinets privés de consacrer un peu de leur temps aux urgences.

Se référant à l'esprit de la loi d'exception adoptée cet été, le ministre a rappelé hier qu'avant d'obliger des médecins inscrits sur des listes de dépannage ou qui cumulent déjà de longues heures aux urgences à effectuer un quart de travail supplémentaire, les régies régionales ont le devoir de convaincre les médecins généralistes qui travaillent dans les cabinets privés de faire leur part.

Le ministre visait particulièrement la régie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Seuls trois médecins oeuvrant en cabinet privé sur une possibilité de 80 ont accepté de travailler aux

urgences, si bien qu'au cours des derniers jours, la régie a sommé par huis-clos un médecin de Montréal, Martin Loranger, puis un urgentologue de la région, Sylvain Simard, à combler un quart de travail. Le premier a finalement réussi à se soustraire à cette tâche supplémentaire tandis que le deuxième a choisi de contester la loi et de ne pas se présenter à l'hôpital où il était réquisitionné.

«J'ai été très clair avec la régie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean ce matin (hier) : les urgentologues doivent être utilisés en dernier recours pour combler les gardes non couvertes dans les urgences. Le but de la loi 114 est de convaincre une partie des 5400 médecins généralistes qui pratiquent en clinique privée de venir pratiquer dans les urgences», a précisé M. Legault.

Le ministre a demandé au Dr Claude Poirier, directeur du Centre de coordination des urgences, mis en place par Québec il y a deux ans, de se rendre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin «d'épauler» la ré-

gie pour mieux évaluer lesquels des médecins oeuvrant en cabinets privés sont aptes à fournir un effort dans les urgences.

Le ministre Legault doute que les médecins des cabinets privés n'aient pas les compétences requises. Après tout, a-t-il insisté, ils ont tout de même une formation initiale nécessaire. «Nous trouvons étrange que presque tous les médecins généralistes en cabinet privé se disent incompetents, alors qu'il y en a plus de 2000 qui ont pratiqué dans les urgences au cours des quatre dernières années», a-t-il souligné.

Pour donner un coup de pouce afin de mettre leurs connaissances à jour, le ministre Legault a proposé hier de travailler en collaboration avec le Collège des médecins afin de donner de la formation.

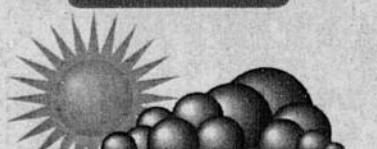
C'est pourtant ce que les responsables du Collège ont proposé le 9 juillet dernier lors d'une rencontre avec le sous-ministre Pierre Gabrièle, une

Voir MÉDECINS en page A2

### Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272

#### Météo



ENSOLEILLÉ Maximum 21 Minimum 7  
Lever soleil: 6h38 Coucher: 18h36

#### Index

Ann. classées.....	C8	Horoscope.....	C9
Arts.....	D1	Loterie.....	A5
B. dessinées.....	C9	Météo.....	D5
Chez nous.....	B1	Mots croisés.....	C9
Décès.....	D6	Opinions.....	A8
Économie.....	B3	J-P Ricard.....	C7
Éphémérides.....	C9	Sports.....	C1



## ALBUM SOUVENIR

à lire samedi dans

La Tribune

2002  
 Sherbrooke  
**La Tribune**  
 écrit l'histoire  
 au quotidien

**À LIRE DEMAIN**



**Le ministre de l'Éducation s'attaque au décrochage scolaire**

Sylvain Simard

**La Tribune**  
 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
 www.cyberpresse.ca

<b>PRÉSIDENT ET ÉDITEUR</b> Raymond Tardif	<b>VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION</b> René Morin
<b>RÉDACTION</b> (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	<b>PUBLICITÉ</b> (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
<b>RÉDACTEUR EN CHEF</b> Maurice Cloutier	<b>DIRECTEUR</b> François Fouquet
<b>DIRECTEUR DE L'INFORMATION</b> Michel Morin	<b>ADJOINTS</b> Alain LeClerc Christian Malo
<b>ADJOINTE AU DIRECTEUR</b> Jacynthe Nadeau	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
<b>TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE</b> <b>DIRECTEUR</b> René Béliveau	<b>ABONNEMENT ET TIRAGE</b> (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
<b>ADJOINT</b> Stéphane Garant	<b>DIRECTEUR</b> André Custeau
<b>PRODUCTION</b> <b>DIRECTEUR</b> André Roberge	<b>ADJOINT</b> Serge Nadeau
<b>ADJOINTS</b> Steeve Rancourt Michel Doyon	

**MGR FORTIER**  
 Suite de la page A1

de hockey des Nordiques de Québec.  
 «Quand ils lui font une transfusion sanguine, ça paraît. Ça lui donne du pep. Mais ça reste tout de même une maladie importante», poursuit son frère.  
 Marius Fortier reproche à son frère aîné de n'avoir jamais ralenti la cadence depuis qu'il a pris sa retraite, après avoir quitté son poste d'archevêque de Sherbrooke.  
 «Il n'a jamais arrêté depuis qu'il est arrivé à Québec. Il remplace des curés partout. Il n'arrête pas», grogne-t-il.

il a déjà avisé les responsables de la Fondation qui porte toujours son nom à Sherbrooke, qu'il devait annuler sa participation à une conférence de presse prévue pour mercredi prochain ici. Cette activité a justement pour but d'honorer des bâtisseurs de la Fondation Jean-Marie Fortier.  
 «Je n'irai pas à Sherbrooke. Je vais penser un peu à moi maintenant...», a-t-il confié.  
 Mgr Fortier dit qu'il s'abandonne maintenant à la divine Providence... et aux soins des médecins.  
 «À la grâce de Dieu», a-t-il lancé, avant de demander de saluer toute la population.  
 — J'espère que vous savez que l'on vous aime encore beaucoup ici, à Sherbrooke, Mgr Fortier.  
 — Moi aussi. Beaucoup..., m'a-t-il répondu.  
 À la grâce de Dieu.

**Hugo Bernier était libre de ses allées et venues**

René-Charles Quirion  
 quirion@latribune.qc.ca  
 SHERBROOKE



Gaspé et d'être présent sur les terrains du Cégep de Gaspé. Lors de sa période de probation de trois ans, Bernier s'est aussi vu interdire de consommer toute boisson alcoolique, d'être présent dans les endroits où se vendent des boissons alcooliques pour consommation sur place, sauf dans les restaurants pour y consommer de la nourriture ou des centres récréatifs pour les fins de participer ou assister à une activité sportive ou sociale.

La période de probation de trois ans à laquelle était soumis le principal suspect dans l'affaire Julie Boisvenu, Hugo Bernier, le laissait libre de ses allées et venues.

Dans la décision du juge Embert Whittom, de la Cour du Québec, en août 2000, la période de probation de Hugo Bernier était assortie de conditions particulières se rapportant à la victime des événements de décembre 1999 auxquels il a plaidé coupable.

Bernier a été condamné à 18 mois de prison pour introduction par effraction, séquestration et agression sexuelle en Gaspésie. Les événements pour lesquels Bernier a plaidé coupable se sont produits le ou vers le 11 décembre 1999 à Cap-aux-Os en Gaspésie. Il s'était introduit par effraction chez une jeune femme, y avait passé plus de quatre heures et avait agressé sexuellement sa victime, une étudiante du Cégep de Gaspé.

Sa sentence au pénitencier de New Carlisle était assortie d'une probation de trois ans à partir du moment où prenait fin sa sentence, en février 2002. Bernier a purgé le sixième de sa peine avant d'être laissé en liberté conditionnelle. Cette liberté conditionnelle a pris fin avec la fin de sa sentence en février 2002. Sa période de probation a débuté à ce moment et doit se terminer en 2005.

Durant cette probation, Bernier doit s'abstenir de communiquer avec la victime de ce dossier, d'être présent sur le terrain ou dans l'immeuble de sa victime, d'être en présence de cette étudiante du Cégep de

**La probation de Hugo Bernier le laissait libre d'aller où bon lui semble, sauf des restrictions dans le secteur de Gaspé.**

En vertu de l'article 109 du code criminel, Hugo Bernier s'est aussi vu interdire de posséder des armes, des munitions ou des substances explosives pour une période de 10 ans.

Le procureur de la Couronne responsable du dossier Julie Boisvenu, Me André Campagna, explique que Hugo Bernier doit respecter ces conditions particulières imposées par le jugement, en plus des conditions ordinaires qui sont entre autres de garder la paix et d'avoir une bonne conduite.

«Dans ce dossier, il n'y a pas de suivi. Il y a certaines probations où les personnes doivent se rapporter à un agent de probation, mais pas dans ce cas-ci», indique Me Campagna.

Les périodes de probation peuvent être imposées seulement aux personnes reconnues coupables et condamnées pour des peines de deux ans et moins.

**CALVAIRE**  
 Suite de la page A1

avec son fils.  
 L'avocat de Simon Audet, Me Philippe Gilbert, explique que c'est à ce niveau que ça se complique.  
 «Simon fait face à des accusations d'incendie criminel. Il a été remis en liberté, mais sous la condition de demeurer chez ses parents. Une des conditions imposées à son père est de ne pas

entrer en contact avec la victime, qui est Simon. Pour l'instant Simon se trouve en psychiatrie à l'hôpital. Des intervenants sociaux vont prendre la victime en charge», explique Me Philippe Gilbert.  
 Jean-Eude Audet a déjà purgé une peine de prison de deux ans moins un jour pour agression sexuelle sur sa fille, la mère de Simon. Les événements reprochés se sont produits en mars 1986.

Selon CHLT-630, les neuf autres enfants de Jean-Eude Audet auraient tous été victimes de ses excès de violence. Cependant, toutes ces plaintes seraient restées vaines, car les enfants craignent tous leur père.

**MÉDECINS**  
 Suite de la page A1

proposition restée lettre morte depuis, a indiqué hier le secrétaire général par intérim du Collège des médecins, le Dr André Garon.

Le Collège peut trouver un maître de stage et offrir une formation personnalisée à ceux qui en font la demande. «Nous sommes prêts à aider, sous la même forme que celle que nous avions déjà offert. Mais nous ne débarquerons pas dans la région du Saguenay pour aller évaluer la compétence des médecins de la région avec le Dr Poirier», a prévenu le Dr Garon.

Par ailleurs, le ministre Legault a réitéré hier qu'il est intéressé à toutes les pistes de solution qui pourraient être soumises. En ce sens, il accepte de rencontrer la semaine prochaine le groupe d'urgentologues qui souhaitent se dissocier de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) parce qu'ils se sentent sous-représentés.

M. Legault veut intensifier les négociations. «J'ai aussi convenu avec M. Dugré (président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec) d'avoir des négociations intensives cette semaine et la semaine prochaine avec l'objectif de régler d'ici la fin de la semaine prochaine. Du côté des omnipraticiens, des rencontres sont aussi prévues, mais moins intensives. Par contre, si les urgentologues qui font partie de la fédération ont des propositions, je suis ouvert à regarder toutes les pistes de solutions», a-t-il indiqué.

**Au moins cinq candidats**

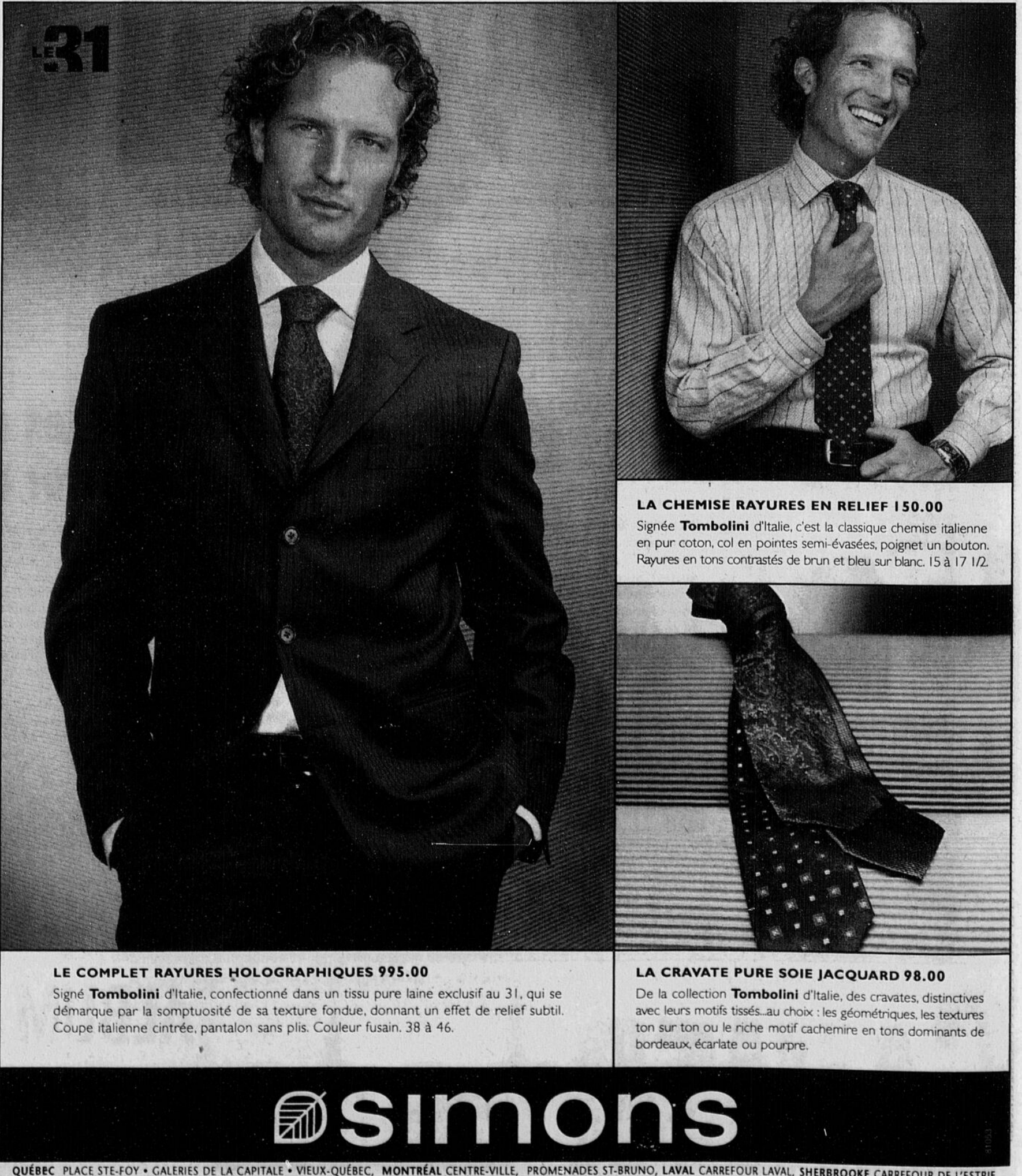
François Gougeon  
 SHERBROOKE

Même si les enjeux sont moins explosifs qu'il y a quelques années, au moins cinq candidats ont manifesté le désir de solliciter un poste au sein du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

Ainsi, en vue de l'élection qui aura lieu le 21 octobre prochain et au cours de laquelle deux personnes seulement seront choisies, la liste des mises en candidature comprend: Marjorie Goodfellow, Gaston Roy, Maurice Bernier, Clarisse Gagnon-Coderre et Pierre Tardif. Les cinq candidats habitent Sherbrooke.

Le président de l'élection, Jacques Monette, a expliqué que c'est l'ensemble de la population dont l'adresse principale se trouve en Estrie qui a droit de vote. Sauf évidemment les gens du réseau de la santé et des services sociaux.

Le scrutin du 21 octobre se déroulera au gymnase de l'Hôtel-Dieu, de 12 h à 20 h.



**31**

**LA CHEMISE RAYURES EN RELIEF 150.00**  
 Signée **Tombolini** d'Italie, c'est la classique chemise italienne en pur coton, col en pointes semi-évasées, poignet à bouton. Rayures en tons contrastés de brun et bleu sur blanc. 15 à 17 1/2.

**LA CRAVATE PURE SOIE JACQUARD 98.00**  
 De la collection **Tombolini** d'Italie, des cravates distinctives avec leurs motifs tissés...au choix : les géométriques, les textures ton sur ton ou le riche motif cachemire en tons dominants de bordeaux, écarlate ou pourpre.

**LE COMPLET RAYURES HOLOGRAPHIQUES 995.00**  
 Signé **Tombolini** d'Italie, confectionné dans un tissu pure laine exclusif au 31, qui se démarque par la somptuosité de sa texture fondue, donnant un effet de relief subtil. Coupe italienne cintrée, pantalon sans plis. Couleur fusain. 38 à 46.

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# Les élus face à une tuile de 8 à 10 M \$

Le régime de retraite des employés a un manque à gagner

Luc Larochelle  
llarochelle@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Une autre tuile s'abat sur la tête des élus sherbrookoïses. La Ville aura vraisemblablement à déboursier entre 8 et 10 millions \$ pour renflouer la caisse de retraite de ses employés municipaux, a appris *La Tribune*.

Ce manque à gagner n'a pas de lien avec la fusion, il résulte de l'effondrement des marchés boursiers. Il risque d'alimenter certaines discussions politiques puisque le régime déficitaire est celui des employés de l'ancienne Ville de Sherbrooke. Les fonctionnaires de la banlieue touchaient une contribution de leur employeur sous la forme d'un REER autogéré.

Tout en confirmant ces informations hier, le maire Jean Perrault a prétendu qu'il était trop tôt pour établir le montant exact que la ville unifiée aura à verser ainsi que la répartition de ce fardeau.

«J'ai été informé des résultats des analyses préliminaires, une étude actuarielle complète sera réalisée d'ici les prochains mois et nous verrons par la suite. Personne ne pouvait vraiment prévoir la dégringolade des marchés boursiers», a commenté M. Perrault.

Les prévisions de la dernière étude actuarielle, effectuée il y a trois ans, reposaient sur une croissance annuelle de 6 pour cent du fonds de retraite des fonctionnaires municipaux. Ce ren-

dement n'a pas été atteint.

«Le déficit n'a pas été causé par des prévisions trop optimistes. Selon ce que j'ai pu lire, 70 pour cent des caisses de retraite seraient en déficit actuariel aux États-Unis», a pour sa part réagi le président de la Commission du régime de



Julien Lachance, président de la Commission du régime de retraite

retraite des employés de la Ville de Sherbrooke, le conseiller Julien Lachance.

La Ville disposerait d'un délai de cinq ans pour effectuer le rattrapage, elle qui verse déjà 8,5 pour cent de sa masse salariale à la caisse de retraite des employés municipaux. Ces derniers y contribuent pour 8 pour cent.

Il est actuellement de l'unique responsabilité de l'employeur de combler le déficit actuariel.

«Nous n'avons pas encore échangé sur ce dossier entre nous, au conseil municipal, mais cette obligation est peut-être l'une des choses qui devraient être remises en question lors de négociations futures. Il est difficile de concevoir que l'employeur soit le seul à parer aux imprévus. Je pense

que les syndicats sont conscients qu'il y a un effet direct sur la masse salariale», considère M. Lachance.

## Réaction syndicale

Le président des cols blancs, Réjean Beauchemin, l'un des représentants syndicaux au sein du comité du régime de retraite, préfère attendre les résultats de l'étude actuarielle avant d'alimenter ce débat.

«Pour le moment, c'est la Ville qui a l'obligation de fournir l'argent qui manque» se limite-t-il à dire.

M. Beauchemin ne cache pas que le personnel administratif de la ville unifiée demandera lors de la prochaine négociation que tous les salariés deviennent éligibles à un régime de pension semblable à celui de l'ancienne Ville de Sherbrooke.

«Nous visons une harmonisation des régimes de retraite et des régimes d'assurances collectives. Nous sommes par contre conscients qu'il serait illogique d'exiger que ces conditions soient rétroactives pour tous. Elles ne s'appliqueraient qu'à compter de la date d'intégration ou d'embauche à la nouvelle organisation», précise-t-il.

D'un strict point de vue politique, il sera intéressant de voir si les élus représentant des secteurs de la banlieue feront valoir que ce rattrapage est une dette qui, selon le décret ayant créé la nouvelle ville, appartient aux seuls citoyens de l'ancien territoire de Sherbrooke.



Jean Charest a profité de la tribune offerte par les personnes qui s'étaient réunies à l'invitation de la Commission politique libérale de l'Estrie pour résumer les grandes lignes du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, le document publié il y a quelques jours.

# Landry «n'a fait que changer des entêtes de lettre»

Gilles Fisette  
SHERBROOKE

Bernard Landry a raté une autre occasion de réduire la taille du

cabinet le plus peuplé de l'histoire du Québec. Hier, il n'a fait que changer des entêtes de lettre.

C'est ainsi que Jean Charest a commenté le remaniement ministériel effectué, hier matin, par le premier ministre et par lequel la ministre des Finances, Pauline Marois, s'est vu confier le ministère de l'Industrie et du commerce et le Secrétariat d'État à la Recherche, aux sciences et à la technologie. Dépouillées de leur ministère, Mmes Lucie Papineau et Solange Charest demeurent quand même ministres.

Interrogé par les médias immédiatement après son discours devant les partisans réunis par la commission politique de son parti en Estrie, le chef des libéraux a en effet déclaré être déçu de M. Landry.

«C'est comme si le président Bush avait 1574 ministres. Ça n'a pas de sens... Il faudrait un changement de garde. Là, M. Landry n'a fait qu'un changement de papier à lettre», a-t-il lancé.

## Le silence sur Dumont

Par ailleurs, M. Charest n'a pas voulu répondre directement aux propos que Mario Dumont a tenus, à Sherbrooke, la veille. «C'est la population qui va poser son jugement, le jour des élections», a-t-il lancé.

Hier, devant les personnes qui ont répondu à l'invitation de la Commission politique libérale de l'Estrie, M. Charest devait surtout parler d'éducation. Il a toutefois profité de la tribune ainsi offerte pour résumer les grandes lignes du Plan d'action du prochain gouvernement libéral, le document publié il y a quelques jours.

La publication de ce document, a-t-il affirmé, est un geste audacieux et «inédit».

«C'est inédit de publier plusieurs mois avant la tenue d'une élection non seulement un plan d'action aussi détaillé mais aussi le cadre financier qui l'accompagne».

Ce cadre financier, a-t-il ajouté, a été examiné de près par «sept experts indépendants». Et tous ont conclu que les chiffres soutenaient les actions.

## Aller sur le terrain

Maintenant, a enchaîné M. Charest, il reste aux libéraux à aller sur le terrain pour parler aux gens de ce plan d'action, «de les écouter et de faire des choix».

En ce qui concerne l'éducation, M. Charest a répété la volonté de son parti d'y investir, tout comme en santé alors que l'ensemble des autres ministères feraient l'objet d'un gel ou d'un réaménagement.

Un gouvernement libéral chercherait à accroître le nombre des diplômés au secondaire et en formation professionnelle; il lutterait contre le décrochage en faisant du dépistage dès le primaire; il augmenterait le nombre d'heures d'enseignement en ajoutant une heure et demie par semaine; il augmenterait de 20 pour cent le nombre des professionnels, etc.

«Pourquoi un seul enfant serait-il laissé en arrière? Chaque enfant a droit de réussir et qu'on s'occupe de lui. C'est le Québec que je veux. C'est le système d'éducation que je veux...»

Enfin, M. Charest a expliqué qu'un gouvernement libéral dégagerait des ressources afin que les cégeps et les universités puissent mieux jouer leur rôle de bougie d'allumage dans les régions où ils sont installés.

## CONTEMPORAINE



**LE GILET ÉCUYÈRE 99.95** Contemporaine notre collection exclusive. Velours de coton imprimé paisley en tons de cognac sur chocolat foncé. 4 à 16. Rég. 125.00 Chemisier 49.95, gavroche en cuir 85.00

 **simons**

81046

# Les candidats se bousculent à l'ADQ

Une bonne dizaine de personnes de la région auraient approché le parti

Denis Dufresne  
SHERBROOKE

À entendre le vice-président et responsable du recrutement à l'Action démocratique du Québec (ADQ), Marc Snyder, les aspirants candidats se bousculent au portillon, stimulés sans doute par la montée fulgurante de ce parti dans les sondages.

«Au niveau du Québec, j'ai bien da-

vantage de monde qu'il y a de comtés (125); depuis juin dernier j'ai dû rencontrer au moins 200 personnes et ce n'est pas exagéré!» lance M. Snyder.

Et l'Estrie ne fait pas exception puisque, outre Isabelle Marquis, candidate annoncée dans Johnson, une bonne dizaine de candidats potentiels se seraient manifestés auprès de l'ADQ, soutient-il.

Marc Snyder refuse toutefois de donner des noms pour l'instant, mais

s'attend à ce que certaines personnes s'annoncent d'elles-mêmes très bientôt.

«Dans les autres comtés que Johnson, il y a des gens qui sont à divers degrés de réflexion, mais même si certains ont décidé de faire le saut, je préfère ne pas l'annoncer à leur place», dit-il.

Ce serait le cas notamment dans les comtés d'Orford et de Saint-François.

**Louise Boisvert: c'est non!**

Et dans Sherbrooke?

Bien sûr, le nom de Louise Boisvert, directrice générale de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke, circule depuis un certain temps, mais la principale intéressée affirme qu'une candidature de l'ADQ ne fait pas partie de ses plans.

«C'est non!» dit-elle, sans plus.

De son côté, Marc Snyder indique n'avoir eu aucun contact avec Mme Boisvert, mais soutient que «quelques autres noms circulent».

Chose certaine, la visite du chef de

l'ADQ, mardi à Sherbrooke, a suscité beaucoup de spéculation sur les candidats possibles dans la région.

«C'est extrêmement emballant pour nous et surtout pour les gens qui sont dans l'ADQ depuis le début», dit Marc Snyder, qui collabore avec Mario Dumont depuis 13 ans, alors qu'il était encore chez les libéraux.

Autres textes en A7

# La négociation se poursuit à la STS

Denis Dufresne  
SHERBROOKE

Après une douzaine de rencontres de négociations depuis la reprise du service de transport en commun, le 6 septembre, la Société de transport de Sherbrooke (STS) et le syndicat représentant ses 115 chauffeurs poursuivent leurs pourparlers en vue d'en arriver au renouvellement de la convention collective.

Et il semble bien que tout nouveau débrayage soit écarté, à moins d'un dérapage soudain de la négociation.

«Les deux parties se sont rencontrées cette semaine. Aujourd'hui (hier) le syndicat avait du travail à faire de son côté, mais vendredi les deux parties seront à nouveau face à face», explique Robert Bellerose, du Service de l'information du SFCP (Syndicat canadien de la fonction publique).

Les chauffeurs du réseau urbain de la STS, sans contrat de travail depuis

février dernier, souhaitent des améliorations sur les salaires, les quarts de travail et les pauses-repas, notamment. Le litige porte également sur l'embauche de chauffeurs à temps partiel et la sous-traitance.

**Négociateur d'abord**

Afin d'exprimer leur mécontentement, les chauffeurs avaient déclenché un arrêt de travail de deux jours, les 3 et 4 septembre, en pleine rentrée sco-

laire. Ils avaient par la suite repris le volant afin de démontrer leur volonté d'en arriver à un règlement négocié.

Invité à dire si un nouveau débrayage est possible, M. Bellerose indique que «la situation n'a pas changé, on donne une chance à la négociation».

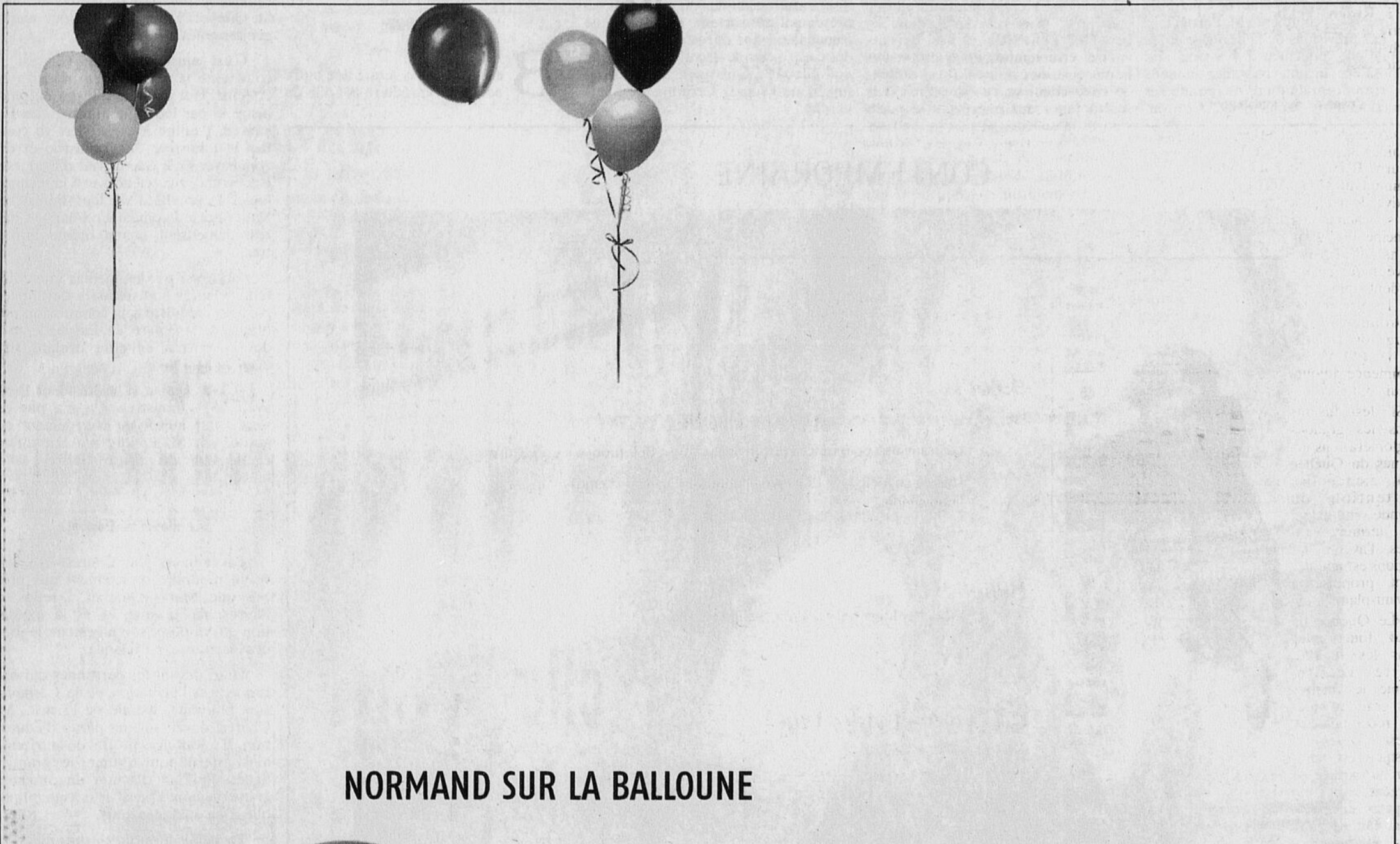
«Bien sûr, comme dans toute négociation, à un moment donné il faudra prendre position, mais pour l'instant la négociation continue», ajoute-t-il.

La directrice générale de la STS,

Huguette Dallaire, confirme que les pourparlers se déroulent rondement, mais ne peut dire à quel moment une entente pourrait survenir.

«En fait, ce qu'on peut dire c'est qu'on a un cheminement normal. On a eu plusieurs rencontres et on en a encore d'autres à venir», mentionne-t-elle.

Depuis la reprise du travail des chauffeurs, les deux parties ont eu une bonne douzaine de rencontres de négociations.



NORMAND SUR LA BALLOUNE

La télévision a 50 ans. Et Normand aime la télé comme un fou. Essayez-donc de l'empêcher de faire la fête à la grande fête de la télé. Gros party. Grosses vedettes.

- |                   |                    |                     |
|-------------------|--------------------|---------------------|
| Roy Dupuis        | Maxim Roy          | Luc Guérin          |
| Patrick Huard     | Louise Portal      | Marc-André Coallier |
| Sylvie Moreau     | Élise Guilbault    | Normand Daneau      |
| François Papineau | Denise Filiatrault | Paul Buissonneau    |
| Claude Meunier    | Michèle Barbara    | Stéphane Crête      |
|                   | Pelletier          | Guy Provost         |

## Le Gala des Prix Gémeaux

dimanche 19 h 30

Réalisation : Nicole Brown et Robert Léveillé • Direction artistique : Louise Richer



Ici Radio-Canada  
Estrie

50 ans



Ne manquez pas en après-midi la première partie des Prix Gémeaux animée par Gregory Charles à 14 h 30.

Réalisation : Daniel Barrette



# La campagne à la croisée des chemins

Michel Belzil présidera un congrès crucial pour le monde rural

Luc Larochelle  
llarochel@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Chaque matin, 250 travailleurs se présentent dans l'une des deux usines de fabrication d'armoires du groupe Cabico, à Way's Mills. Ce va-et-vient quotidien double la population de ce petit hameau aux traits anglo-saxons de la MRC de Coaticook.

«Si le complexe de Cabico était détruit par le feu, je suis loin d'être certain qu'il serait reconstruit ici. Ce serait même un défi de convaincre les dirigeants de la compagnie de redémarrer ses activités dans la MRC de Coaticook. Je n'ai pu faire autrement que d'y penser lorsque j'ai eu à intervenir dans le conflit de Viandes du Breton, au Témiscouata. La déception et la frustration de la population de Notre-Dame-du-Lac, plusieurs autres petits milieux pourraient les vivre».

Le maire de la localité — ayant officiellement pour nom Barnston-Ouest —, Michel Belzil, parle en toute lucidité de la vulnérabilité des petits milieux comme le sien. Dans son village, il reste deux églises mais l'école ne sert plus que d'atelier de poterie.

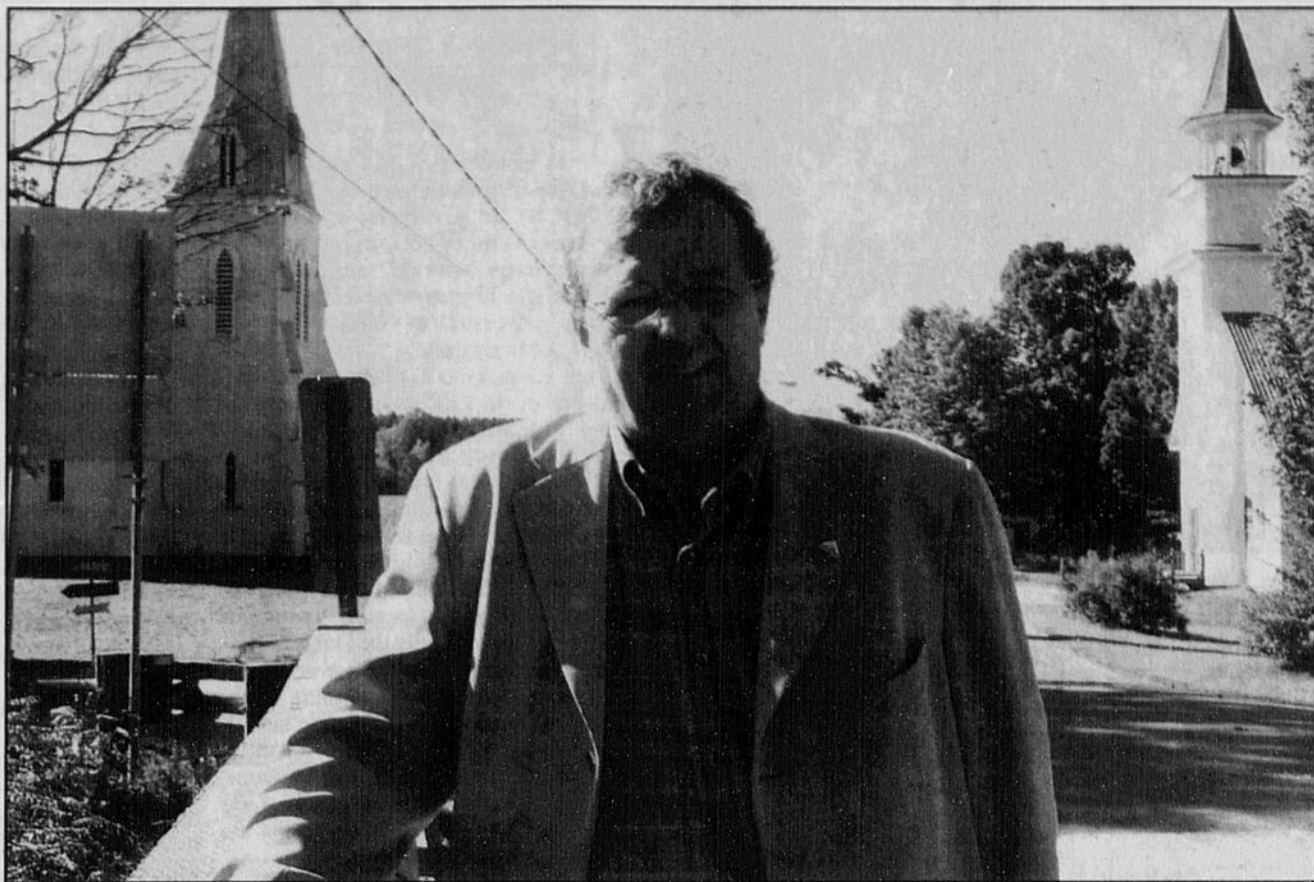
En tant que président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'organisation qui représente 1,6 million de Québécois vivant hors des grands centres urbains, M. Belzil est au cœur de l'opération de sauvetage des régions. Il a pourfendu la décision de Viandes du Breton de s'implanter à Rivière-du-Loup, il s'est élevé contre la fermeture éventuelle de Murdochville, l'équivalent, selon lui, d'un suicide assisté.

### L'avenir... dès maintenant

«Avec de la sympathie, on ne peut qu'aider les villages et les régions à mourir. Il faut aider les habitants des communautés menacées à se battre, cultiver leur instinct de survie et cesser de se cacher derrière le sacro-saint principe des décisions d'affaires privées qui ne regardent que ceux qui les prennent», claironne-t-il en marge du congrès de la FQM, qui commence aujourd'hui à Québec.

Si les fusions dans les grandes agglomérations urbaines du Québec ont monopolisé l'attention du monde municipal ces dernières années, l'avenir des régions est maintenant propulsé à l'avant-plan.

«Le Québec ne peut fonctionner sans les régions. Cette réalité, même les maires des grandes villes la reconnaissent. C'est seulement lorsqu'il est question du partage de l'argent que les disputes commencent. On ne peut pas abandonner



Le congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui débute aujourd'hui sera le forum de grands débats sur l'avenir des régions. Le président de cette organisation, Michel Belzil, qui est aussi maire de Barnston-Ouest en Estrie, affirme qu'il est temps de leur reconnaître un statut spécial.

des régions entières».

Les principes que la FQM veut faire reconnaître pour freiner l'exode des jeunes quittant les campagnes sortent toutefois des cadres conventionnels.

«En continuant à distribuer l'argent sur une base du per capita, le gouvernement entretient un cercle vicieux. Les agglomérations les plus peuplées obtiennent la majeure partie des budgets. Il faut accepter que certains services nous coûtent plus cher à assurer à certains endroits. C'est pourquoi nous avons demandé un moratoire de cinq ans sur la fermeture d'écoles dans les

villages. Il faudrait même en arriver à des exceptions, à une représentation politique qui ne soit pas nécessairement basée sur un citoyen, un vote. Sinon, le poids des régions ne cessera de s'amenuiser».

Autrement, c'est un engrenage qui demain sera aussi menaçant pour des villes, croit M. Belzil.

«Dans le dossier de Viandes du Breton, Rivière-du-Loup a ramassé la manne d'un autre. Quand les villes de cette taille auront drainé leur pourtour, elles aussi subiront le même sort sous l'influence des centres encore plus peuplés», prévient M. Belzil.

### L'Estrie moins touchée

M. Belzil se réjouit de constater que l'Estrie résiste relativement bien au déclin démographique qui affaiblit plusieurs régions du Québec.

«L'Estrie n'est pas la Gaspésie ou la Côte-Nord, elle est même dans une situation relativement enviable. Mais encore une fois, ça ne veut pas dire que la menace n'existe pas. Certains de nos villages sont déjà dans une position précaire», considère-t-il.

Michel Belzil utilise un exemple local pour illustrer l'enjeu du débat sur

## AVIS

### Sujet :

*l'enseignement des langues vivantes (anglais, espagnol, ect.)*

La première école CLIC a ouvert ses portes à Sherbrooke il y a 25 ans.

Depuis ce temps, CLIC a révolutionné l'industrie de la formation linguistique partout au Québec en préconisant des programmes sur mesure donc unique.

### Résultat :

nous sommes fiers d'avoir réalisé le rêve de milliers de Québécois.

**Et si c'était votre tour?**

Agréé à Emploi-Québec

**clic et vous**  
Tél. (819) 822-2542



78841

l'avenir des régions du Québec.

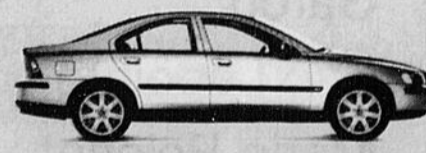
«Si l'économie devenait soudainement moins prospère, nous viendrait-il à l'esprit de fermer une ville comme Lac-Mégantic parce qu'elle est trop loin de la capitale régionale, parce qu'il en coûte trop cher de garder un hôpital ouvert? Ça n'a pas plus de bon sens d'abandonner l'Abitibi ou le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«Actuellement en Estrie, nos entreprises pourvoient à leurs besoins en embauchant des travailleurs provenant des régions qui se vident. Mais, en même temps, même une ville de la taille de Sherbrooke éprouve de la difficulté à concurrencer les plus grands centres urbains et les pénuries de main-d'oeuvre iront en s'accroissant. Le phénomène de la centralisation ne s'arrêtera pas aux portes d'une ville ou d'une région en particulier», insiste M. Belzil.

La FQM appellera donc ses membres à se mobiliser derrière un plan d'action qui n'isole pas les villages des villes de taille moyenne ou les grandes villes fusionnées du Québec. Pour son président, l'avenir des uns et des autres est intimement lié.

<b>LOTTO QUÉBEC</b>		<b>Résultats</b>	
Tirage du 2002-09-25			
1 <sup>er</sup> numéro 313553 25 000 \$ décomposable	2 <sup>e</sup> numéro 658929 50 000 \$ décomposable	3 <sup>e</sup> numéro 909610 100 000 \$ décomposable	
NUMÉROS «TELE»			
528935	534199	431002	
Tirage du 2002-09-25			
649			
02	24	33	34
Complémentaire:			(48)
Tirage du 2002-09-25			
49			
10	12	13	14
Complémentaire:			(37)
Lots bonus Double Jeu*			
Tirage du 2002-09-25			
01	20	37	49
03	14	23	49
05	14	21	47
CAGNOTTES**			
50 000 \$		25 000 \$	
25 000 \$		25 000 \$	
*Seules les sélections participant au Lotto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.			
**Cagnottes partageables. Voir détails aux points de ventes.			
Tirage du 2002-09-25			
03	04	18	24
29	39	43	44
45	51	52	54
55	58	59	60
61	65	66	70
Tirage du 2002-09-25			
Extra			
3	4	NUMÉRO	
484	5157	124621	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu... MISE AUX TOUTS 1 866 505 3111			

**VOUS VOUS SENTIREZ EN SÉCURITÉ.  
AUTANT DANS LA VOITURE QU'AVEC LE FINANCEMENT.**



S60 2.4 2002 - Financement à 1,8%\*



S60 AWD 2002 - Financement à 1,8%\*



XC70 2002 - Financement à 1,8%\*

### OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT.

PUISQUE CE SONT DES VOLVO, CES VOITURES VOUS OFFRENT ÉVIDEMMENT DES VITRES À COMMANDE ÉLECTRIQUE, LE DÉVERROUILLAGE TÉLÉCOMMANDÉ DES PORTIÈRES, DES SIÈGES CHAUFFANTS À L'AVANT, DES PHARES AVEC SYSTÈME DE LAVE/ESSUIE, L'OUVERTURE TÉLÉCOMMANDÉE DES PORTIÈRES AVEC SYSTÈME D'ALARME, UN SYSTÈME DE CLIMATISATION AVEC FILTRE ANTIPOUSSIÈRE ET ANTIPOLLEN CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT, UN SYSTÈME DE FREINS ANTI-BLOCCAGE (ABS), UN VOLANT INCLINABLE, UN RÉGULATEUR DE VITESSE, DES PHARES DIURNES, DES FREINS À DISQUES SUR LES QUATRE ROUES, UN ACCOUDOIR CENTRAL À L'AVANT, UN SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE, UN SIÈGE DU CONDUCTEUR AVEC SUPPORT LOMBAIRE, DES PHARES ANTIBROUILLARD À L'ARRIÈRE, DES INDICATEURS DE DIRECTION LATÉRAUX, UN SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE L'IMPACT LATÉRAL AVEC SACS GONFLABLES (SIPS), DES SIÈGES AVANT AVEC SYSTÈME DE PROTECTION ANTICONTRECOUP (WHIPS) ET TOUTE UNE GAMME DE CARACTÉRISTIQUES DE LUXE DE SÉRIE.

FINANCEMENT À  
jusqu'à  
60 mois

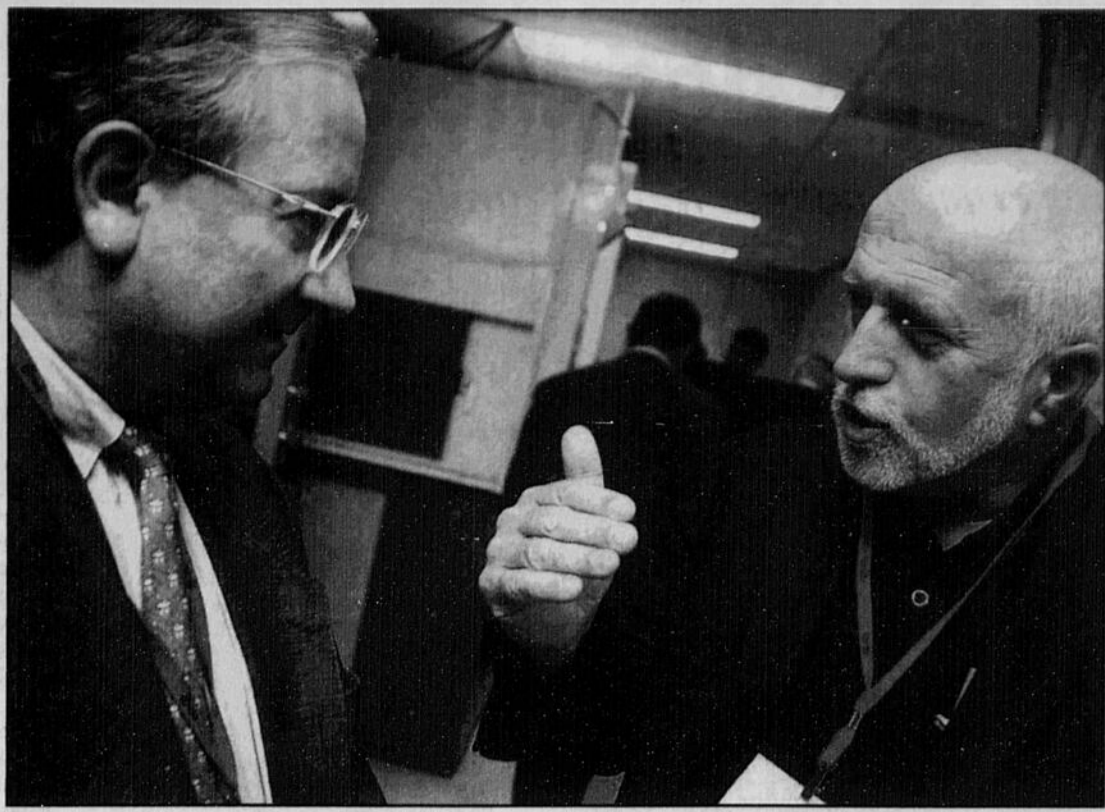
**1,8%\***



**Estrie Auto Centre**

4367 BOULEVARD BOURQUE, ROCK FOREST (819) 564-1600

\*La FOM pour une Volvo S60 2.4 2002 AWD est de 26 499 \$ (43 995 \$) 456 \$ 14. Une fois financé, financement de 25 000 \$ à 1,8% sur une période de 60 mois, mensualité de 712,85 \$, coût total de financement: 730,04 \$. Offre en vigueur jusqu'au 30 septembre 2002. Frais de transport et de livraison de 1 000 \$, taxes, immatriculation et assurance en sus. Le concessionnaire peut réduire le prix de vente ou de location. Offre applicable aux Volvo S60 et XC70 2002 neuves et éventuellement usagées chez un concessionnaire Volvo participant, pour une durée limitée tant qu'il y en aura. Véhicules illustrés avec roues en option. Certaines conditions d'application. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2002 Automobiles Volvo du Canada Ltd. \*Volvo pour la vie est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltd. Bouclier toujours votre centre de sécurité. Visitez www.volvocanada.com.



# Le CHUS enchante une délégation française

François Gougeon  
SHERBROOKE

Les installations du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), en particulier son fameux TEP scan et son cyclotron, ont particulièrement impressionné une délégation française de dirigeants de centres hospitaliers universitaires (CHUs) en visite, hier, à Sherbrooke.

«Ici, ça nous fait rêver... L'équipement en soi (le TEP scan) et le lien entre les utilisations clinique, d'enseignement et de recherche, dans un mode très bien intégré, sont quelque chose d'absolument fascinant», a émis Antoine Durrleman, principal dirigeant de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris. Ce groupe, à lui seul, compte 42 hôpitaux pour desservir, il est vrai, une population supérieure à celle du Québec.

M. Durrleman participe avec 15 autres collègues, des représentants d'établissements universitaires, à une semaine d'échange avec leurs vis-à-vis québécois. Et après deux jours à Montréal, c'était au tour du CHUS, hier, de recevoir cette visite. Le groupe a été ac-

cueilli par le directeur général, Jean-Pierre Chicoine, qui préside d'ailleurs la Conférence des CHUs du Québec.

Le TEP scan, qui sert pour le diagnostic, l'ajustement du traitement et l'évaluation de différents cancers, est encore très peu répandu en France. On en compte cinq. Mais le gouvernement a mis sur pied un programme pour en doter un par tranche de million de population, soit environ 60. «C'est d'autant plus intéressant et tombe particulièrement à propos cette visite de votre TEP scan (le premier au Québec) qu'on est dans un programme de développement accéléré de cette technologie», a aussi dit M. Durrleman.

Du reste, le président de la conférence des CHUs de France, Daniel Moinard, également directeur général du CHU de Toulouse, a noté que les échanges avec les Québécois ont permis de constater une grande similitude entre les hôpitaux universitaires des deux États. «Nos situations se ressemblent beaucoup. On connaît une hausse importante des activités à l'urgence, les clientèles s'alourdissent, les coûts des médicaments explosent (du fait de nouvelles molécules plus coûteuses), nos budgets se resserrent... et on vit des situations de déficit», a fait observer M. Moinard.

«Mais tout comme chez vous, a-t-il rajouté, on a à cœur le maintien du meilleur réseau public de santé possible. Et c'est d'ailleurs du Québec qu'on s'est inspiré pour développer différentes initiatives dans nos établissements publics, comme la chirurgie d'un jour.»

Pour Jean-Pierre Chicoine, ce genre d'échanges entre dirigeants d'hôpitaux universitaires des deux côtés de l'Atlantique est enrichissant pour les deux parties. «On profite mutuellement des réflexions sur nos expériences propres. Par exemple, on a eu des discussions sur toute la question du financement par pathologie au lieu d'une approche globale... Toute l'organisation des CHUs, c'est quelque chose qu'on regarde attentivement, surtout qu'au Québec, de bonnes discussions sont à venir avec le récent dépôt du rapport Carignan», a dit M. Chicoine.

Imacom, Martin Blache  
Les équipements du CHUS, dont le TEP scan et son cyclotron, ont particulièrement impressionné les membres d'une délégation française. Antoine Durrleman, principal dirigeant de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, discute avec Jean-Pierre Chicoine, directeur général du CHUS.

**SUPER VENTE LIQUIDATION d'inventaire**  
VÊTEMENTS PRÊTS-À-PORTER

pour femmes (tailles 5 à 13)

Jean Airoldi  
PRIÉ À PARIS

rabais de **50%** à **70%** sur toutes ses collections

Les rabais ne s'appliquent pas sur les collections en cours, mais vous pourrez les voir sur place.

**4 JOURS** seulement  
LES 26, 27, 28 ET 29 septembre 2002  
Jeudi et vendredi : 10h à 21h  
Samedi : 9h à 17h  
Dimanche : 12h à 17h

Atelier de Jean Airoldi  
19, rue Principale Nord, Windsor. Tél. : (819) 845-3021

les journées de la culture

6<sup>e</sup> ÉDITION  
27-28-29  
SEPTEMBRE/02

**LA CULTURE POUR TOUS**

3 JOURS D'ACTIVITÉS GRATUITES PARTOUT AU QUÉBEC

www.journeesdelaculture.qc.ca

**Journée du personnel de soutien**

Aujourd'hui, c'est la Journée nationale CSQ du personnel de soutien scolaire. Pour la circonstance, le Syndicat du personnel technique et administratif de la CSRS (SPTA-CSQ) et le Syndicat des employés et employés manuels (SEEM-CSQ) ont distribué des livres dans les bibliothèques des écoles primaires et secondaires de la CSRS. Ce geste vise à rappeler le rôle important que joue le personnel de soutien. Les livres ont été offerts par Québec Loisirs. De gauche à droite, Gilles Bélanger, président du SEEM-CSQ, Cécile Bérubé, technicienne en documentation à l'école La Montée - pavillon St-François, et Guy Bazin, président du SPTA-CSQ.

# GALA ADISQ 02 24<sup>e</sup> édition 27 octobre

**EN NOMINATION**

**Interprète masculin**

Daniel Bélanger  
Daniel Boucher  
Sylvain Cossette  
Martin Deschamps  
Garou  
Éric Lapointe  
Mario Pelchat

**EN NOMINATION**

**Interprète féminine**

Isabelle Boulay  
Luce Dufault  
Lynda Lemay  
Claire Pelletier  
Natasha St-Pier  
Marie-Chantal Toupin  
Mara Tremblay

**GALA ADISQ 02**

Cochez un seul choix dans chacune des deux catégories de Félix et déposez ce bulletin de participation à la salle à manger d'une des pâtisseries St-Hubert participantes avant 22 heures le 13 octobre 2002. Les règlements du concours y sont aussi disponibles.

<p><b>INTERPRÈTE FÉMININE</b></p> <p><input type="radio"/> Isabelle Boulay <input type="radio"/> Luce Dufault <input type="radio"/> Lynda Lemay <input type="radio"/> Claire Pelletier <input type="radio"/> Natasha St-Pier <input type="radio"/> Marie-Chantal Toupin <input type="radio"/> Mara Tremblay</p>	<p><b>INTERPRÈTE MASCULIN</b></p> <p><input type="radio"/> Daniel Bélanger <input type="radio"/> Daniel Boucher <input type="radio"/> Sylvain Cossette <input type="radio"/> Martin Deschamps <input type="radio"/> Garou <input type="radio"/> Éric Lapointe <input type="radio"/> Mario Pelchat</p>
---	---

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_ Pâtisserie participante \_\_\_\_\_

**Votez et courez la chance de gagner**

- un voyage d'une semaine à Paris pour assister à un spectacle d'un artiste québécois
- OU
- l'un des 12 coffrets de disques des interprètes de l'année.

Pour participer, vous devez déposer votre coupon à l'une des pâtisseries St-Hubert participantes, réseau officiel de vote.

# Dumont mise sur la gestion à long terme

Des mesures de gauche aussi bien que de droite pourraient être appliquées

Gilles Fiset  
SHERBROOKE

La droite, la gauche ne veulent rien dire pour Mario Dumont. Il cite en exemple les mesures adoptées par le «gauchiste» Tony Blair, des Travaillistes, à Londres, et qui pourraient figurer dans le programme de l'Action démocratique du Québec. Alors...

Mario Dumont, le chef de l'ADQ, ne sourcille pas lorsqu'on le qualifie d'homme de droite. En table éditoriale à *La Tribune*, il se présente plutôt comme le défenseur du «grand principe auquel sont soumises l'ensemble des politiques de l'ADQ: l'héritage, la gestion à long terme. On veut des gouvernements qui vont arrêter d'hypothéquer la prochaine génération pour acheter la prochaine élection...», a-t-il lancé.

Ainsi, explique-t-il, dans le programme de l'ADQ, l'environnement est traité dans le même chapitre que la dette, car ces deux dossiers concernent l'héritage laissé aux futures générations.

«Alors, Kyoto, on n'a pas de compromis là-dessus. Il faut que le Canada et le Québec emboîtent le pas à ça (la lutte aux gaz à effet de serre)», affirme-t-il.

Son parti entend également abolir l'aide sociale et la remplacer par le revenu minimum garanti. Non pas, dit-il, qu'il faut s'en prendre aux assistés sociaux. «Le système actuel fait en sorte qu'une personne sur l'aide sociale doit refuser un travail à temps partiel, par exemple, ou un travail



Mario Dumont, le chef de l'ADQ, ne sourcille pas lorsqu'on le qualifie d'homme de droite. En table éditoriale à *La Tribune*, il se présente plutôt comme le défenseur du «grand principe auquel sont soumises l'ensemble des politiques de l'ADQ: l'héritage, la gestion à long terme.

pour une courte période car cela la pénalise- ploi, dans certains cas. Avec un revenu mini- rait. C'est plus avantageux de refuser un em- mum garanti, tout gain d'emploi vient se

rajouter. Chaque heure travaillée est un gain net et se rajoute au revenu minimum garanti. C'est toujours progressif...»

L'ADQ, a-t-il ajouté, ne toucherait pas à la Société des alcools du Québec. Par contre, il en irait autrement du côté des jeux de hasard.

«Le jeu en général, c'est sûr qu'on met un frein à ça. En congrès, nos membres, sont même allés jusqu'à dire qu'avec des mesures compensatoires pour les restaurants et les bars, les vidéopokers seraient mis dans une «van» et on sortirait ça du Québec. On ne parle pas de fermer les casinos mais de mettre un frein au développement du jeu qui est devenu une folie au Québec. On ne pense pas que ce soit un grand progrès social pour le Québec...»

Par ailleurs, si le programme de l'ADQ affirme que les pétitions de citoyens doivent lier l'Assemblée nationale, le discours est différent lorsqu'il est question des fusions municipales. Contrairement à Jean Charest qui permettrait des défusions lorsqu'un groupe de citoyens le réclame, Mario Dumont déclare qu'il n'est pas question de revenir en arrière.

«Par contre, on demeure convaincu que le Parti québécois n'a pas bien fait ce travail-là.»

## Le programme du parti disponible sur Internet

Gilles Fiset  
SHERBROOKE

Si Jean Charest somme Mario Dumont de dévoiler son programme politique, c'est qu'il n'a sans doute pas visité le site internet de l'ADQ où il aurait pu trouver un programme adopté en octobre 2001 et dont le résumé — plus volumineux que le document publié récemment par les libéraux — tient sur 14 pages.

Ce programme débute sur une phrase-choc qui résume sans doute bien l'«esprit» Dumont.

«Au Québec, y lit-on, entreprises et citoyens sont constamment embêtés par un État trop volumineux, contrôlant, dépassé et dirigé de manière dogmatique par une clique animée de solutions périmées. On tourne en rond.»

Ce programme contient de nombreuses mesures. Plusieurs sont vagues parce que trop générales. D'autres sont davantage précises.

Ainsi, en économie, l'ADQ promet de «faire du Québec une société 100 pour cent branchée... des citoyens 100 pour cent branchés par l'installation de bornes interactives, dans les lieux publics, en collaboration avec le secteur privé».

En fiscalité, il promet de «simplifier le régime par l'introduction d'un taux d'imposition uniforme, évitant les échappatoires et les nombreux règlements pour les contrer». À cela s'ajoutent le gel de la taxe de vente du Québec et l'instauration d'un revenu minimum du citoyen.

Pour le développement régional, il veut «transférer les lieux de décision des tours à bureaux de la Capitale à la région visée». Il se propose également de remplacer les actuels CRD par des «assemblées régionales» et «céder aux régions les pou-

voirs qui rendent possible leur développement».

Il veut réduire la taille de l'État et son poids dans l'économie. Il veut aussi abolir la garantie à vie de l'emploi dans la fonction publique. Il veut pouvoir faire appel à la sous-traitance dans le secteur public et appliquer une tarification pour certains services non essentiels.

### Éducation

En éducation, l'ADQ se propose de «mettre les ressources dans les écoles et non dans les tours à bureaux». Accroître la disponibilité des professeurs de l'enseignement supérieur par le biais de normes quant à la capacité de cumuler plusieurs emplois. Il propose également une hausse des frais de scolarité selon l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation.

En santé, il accorde une place à l'entreprise privée, notamment dans les services non médicaux.

Voici en vrac d'autres propositions: congé parental de cinq jours par année dans la Loi des normes du travail; modifier l'article 45 du Code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance; libre concurrence entre le privé et le public dans des services municipaux; diversification des sources de revenus pour les municipalités; modifier le mode de scrutin actuel afin d'y intégrer une composante proportionnelle; tenir les élections à date fixe, au cinq ans; accorder le droit de vote à 16 ans; élection du premier ministre au suffrage universel; les pétitions des citoyens engageraient l'Assemblée nationale; assurer une gestion sérieuse des sentences.

**La Tribune l'album-souvenir**

Un cahier de 32 pages à consulter et à conserver

La première Cathédrale St-Michel en 1888.

Dédiée des arts qui a déjà abrité les locaux de La Tribune, rue Dufferin.

Le Magog House en 1985.

Le parc King inauguré dans les années 80.

L'Hôpital St-Vincent-de-Paul.

La rue Dufferin à l'époque des tramways.

## Un album de photos-souvenirs

En cette année du bicentenaire et du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'histoire de Sherbrooke, La Tribune publiera dans son édition de samedi, un cahier spécial de 32 pages qui se veut un véritable album de photos-souvenirs sur l'histoire de Sherbrooke.

Les lecteurs ont été mis à contribution dans cette initiative qui fera revivre Sherbrooke dans les années 1890 jusqu'à aujourd'hui.

La première Cathédrale St-Michel, le Magog House, le New Sherbrooke, les premiers policiers-pompiers, la Paton Mills, la vie des gens d'ici en 1920, en 1930... bref, un document à consulter absolument et à conserver.

Reservez votre exemplaire de samedi!

**SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE**

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

**564-2323**

**1-800-667-3841**

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

**INSTALLATION GRATUITE JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE 2002**

**Le premier récepteur satellite de télé interactive au Canada**

Système 3120

- Accès aux services interactifs
- Guide de programmation à l'écran avec fonction image sur image
- Télécommande universelle à 4 modes contrôlant la télé, le magnétoscope et le récepteur satellite
- Horloges de rappel - rappel d'émission, magnétoscope et synchronisation automatique
- Sortie S-Vidéo pour les émissions en Super Définition, son de qualité DC
- Galaxie: un mélange de 30 postes de musique commerciale de qualité DC
- Boîtier mince et effilé

Prix en magasin **198\$**

\*Cédit de programmation - **90\$**

\*Cédit de programmation télé interactive - **10\$**

\*Coupon-rabais - **50\$**

**48\$** (1 après tous les rabais)

**Bell ExpressVu**

Plus de **275 canaux!**

**Ouvert le dimanche**

**Dumoulin**

Électronique • Informatique • Photo • Communications

Sherbrooke : 2222, rue King O. 566-0261 1112, rue Conseil • 565-3177 CARREFOUR DE L'ESTRIE (Mail central) • 563-3223

## Votre ordinateur vous cause des ennuis?

Informatique **Ball**

L'expérience ça compte!

- Commerces / particuliers
- Service en atelier et visite sur place
- Entretien & Réparations
- Pièces & logiciels
- Leçons privées

SERVICE GARANTIE

24 / 24 HRES. 7 JOURS

**346-6999**



Ville de Sherbrooke

# Chantier des arrondissements

PARTICIPEZ À CETTE GRANDE CONSULTATION PUBLIQUE ET INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER. CONTACTEZ VOTRE BUREAU D'ARRONDISSEMENT AFIN D'OBTENIR UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

## VOICI L'HORAIRE DU CHANTIER DES ARRONDISSEMENTS

Arrondissements	Dates et heures du chantier	Lieux du chantier	Fin des inscriptions
de Brompton (n° 1) 846-2757	Samedi 26 octobre 8 h 30 à 16 h 30	Maison des arts et de la culture 101, rue Saint-Joseph Brompton	Vendredi 11 octobre
n° 2 565-9954	Samedi 16 novembre 8 h 30 à 16 h 30	Centre Julien-Ducharme 1671, chemin Duplessis Fleurimont	Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre
de Lennoxville (n° 3) 569-9388	Mercredi 13 novembre 17 h 30 à 22 h 00	Centre communautaire Amédée-Beaudoin 10, rue Dépôt, Lennoxville	Vendredi 25 octobre
du Mont-Bellevue (n° 4) 563-3993	Samedi 9 novembre 8 h 30 à 16 h 30	École secondaire du Phare 405, rue Sara, Ascot	Vendredi 25 octobre
n° 5 564-7444	Samedi 19 octobre 8 h 30 à 16 h 30	Centre communautaire Richard-Gingras 163, chemin Saint-Roch Saint-Élie-d'Orford	Vendredi 4 octobre
de Jacques-Cartier (n° 6) 822-6060	Samedi 2 novembre 8 h 30 à 16 h 30	Séminaire Salésien 135, rue Don Bosco Nord Sherbrooke	Vendredi 18 octobre

Site Internet : <http://ville.sherbrooke.qc.ca>

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif  
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier  
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin  
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

# Opinions

## Le stéthoscope dans l'oeil

Depuis l'adoption d'une loi contraignante pour assurer une présence médicale soutenue dans toutes les salles d'urgence au Québec, les médecins et le ministre de la Santé, François Legault, sont à couteaux tirés. Et ce n'est pas l'entrée en scène d'un huissier qui vient forcer un médecin à prendre son tour de garde dans la salle d'urgence de l'hôpital de Jonquière qui va arranger les choses.

Tous les médecins ont crié au loup après qu'un de leurs collègues montréalais eut reçu la visite de ce huissier. Reconnaissons que l'implication directe d'un homme de loi pour assurer une présence médicale dans une salle d'urgence dépasse l'entendement. Mais si le médecin refuse de se rendre dans telle ou telle salle d'urgence sans motif valable, il défie pour ainsi dire la loi du ministre Legault. Si encore il reste de glace devant l'invitation de se rendre à Jonquière et s'il joue de bravade pour

qu'on le force à y aller, alors il devient victime de son propre jeu. Ce n'est pas parce qu'on porte un sarrau blanc qu'on est au-dessus des lois.

Cela étant, on voit que le dossier des urgences prend des proportions insoupçonnées. Faut-il le rappeler, le ministre de la Santé et des services sociaux a décidé de serrer la vis uniquement pour s'assurer que la population québécoise ait droit à la présence de médecins dans les salles d'urgence. À cet égard, aucun contribuable ne pourra reprocher à François Legault d'avoir pris le taureau par les cornes. Toutefois, si le gouvernement péquiste avait géré la présence médicale dans les urgences avec une vision éclairée comme il devait le faire, la situation n'aurait pas dégénéré de la sorte. Il fallait gérer l'offre et la demande. Ça n'a pas été fait. Malheureusement, le décès d'un patient en Mauricie directement attribuable à une urgence fermée faute de médecin a fait déborder le vase.

Or, plutôt que de trouver des



Michel MORIN

moyens pour régler la situation, les médecins omnipraticiens ont opté pour une contestation de la loi Legault. Dans le fond, ce sont les médecins eux-mêmes qui se sont mis le stéthoscope dans l'oeil.

Les divergences de vue au sein de la profession médicale sont telles maintenant que des urgentologues se dissocient ouvertement de la Fédéra-

tion des médecins omnipraticiens du Québec. Les urgentologues et les omnipraticiens ne sont plus sur la même longueur d'ondes. Les premiers reprochent aux autres d'avoir contribué aux problèmes chroniques que connaît la profession. Et ils n'ont pas totalement tort.

Il y a des années et des années qu'on parle de la problématique des urgences. Des années et des années qu'on dit et répète que la population du Québec a le droit tout à fait légitime de compter sur un médecin à la salle d'urgence. Même les médecins souscrivent d'emblée à cette idée. Alors, que se passe-t-il donc pour que le gouvernement et les médecins ne soient pas capables de s'entendre, eux qui, pourtant, poursuivent le même objectif?

Les médecins, peu importe qu'ils soient des urgentologues, des médecins de famille ou encore qu'ils pratiquent en clinique privée, doivent mettre l'épaule à la roue. Mais ils ne le font pas pour toute sorte de rai-

sons ou prétextes. Leurs représentants parlent, expliquent, font étalage de grandes théories ou encore accusent le gouvernement d'être le premier responsable de la situation. S'il est vrai que le gouvernement doit porter une partie du blâme, on ne peut tout de même s'attendre à ce qu'un ou des ministres aillent pratiquer en salle d'urgence. Alors, que cessent les critiques et les gros mots et que les médecins trouvent une solution au problème.

La loi n'est pas une de ces solutions? Peut-être. Sauf qu'il s'agit en ce moment du pire et du meilleur scénario à la fois! Pendant ce temps, tout ce que les médecins trouvent à faire, c'est de déchirer entre eux leurs chemises. Jusqu'à preuve du contraire, c'est là la seule nouveauté amenée par les médecins sur la place publique. Avouons que ce n'est rien pour régler la problématique dans les salles d'urgence.

Tribune libre

## Jean Charest, fils de la région

Je suis très fier de Jean Charest. J'aimerais aujourd'hui dire toute l'estime que j'ai pour l'homme politique qu'est Jean Charest. Travailleur acharné, têtue et totalement identifié aux gens de sa région et de son comté, Jean Charest plus que tout autre homme politique sait toujours faire face avec dignité et détermination à tous les écueils qui se présentent devant lui.

Quiconque prend la mesure de la carrière politique de Jean Charest constatera que jamais ce ne fut facile pour lui. Malgré les difficultés, Jean Charest a toujours su faire preuve d'un admirable sens de la détermination. Et disons le tout de go son entêtement digne de la tradition bien irlandaise du sang qui coule dans ses veines est l'une des qualités les plus utiles que l'on peut retrouver chez lui. Ce que j'affirme c'est que si les Sherbrookoïses, les Estriens et les Québécoïses connaissaient le Jean Charest que je connais, il serait vraiment seul dans la course. Un homme admirable qui mérite notre confiance et notre estime!

Depuis le résultat des élections partielles où l'on assiste à un engouement médiatique pour l'ADQ, Jean Charest a reçu le message des électeurs qui ont dit au PLQ qu'ils voulaient connaître nos positions et nos futures politiques. Jean Charest a bien saisi le message et en politicien respectueux des citoyennes et citoyens du Québec, il s'est mis résolument à l'ouvrage pour définir la vision libérale de la gouvernance de l'État québécois. Ainsi est né «Réinventer le Québec». Ainsi fut rendu public, il y a une semaine, le plan d'action du prochain gouvernement libéral *Un gouvernement au service des québécois*.

Un programme solide, sérieuse et qui propose des choix clairs et limpides au Québécois. Un gouvernement libéral réinvestira dans la Santé et l'Éducation. Un gouvernement libéral modernisera l'État québécois en le recentrant sur ses missions essentielles et en lui donnant la taille de ses 20 ans. Un gouvernement libéral qui sera en ligne avec les Québécois grâce au miracle des nouvelles technologies et un gouvernement qui décentralisera les pouvoirs de l'État aux citoyens des régions. Un gouvernement qui réduira les im-

pôts à des gens qui sont les plus taxés en Amérique du Nord et un gouvernement qui s'obligera à l'intégrité et la transparence. Le moins que l'on puisse dire c'est que ce programme mérite la considération des Québécois. Ils ne peuvent rester insensibles à une formation politique et à un chef qui leur offre un gouvernement véritablement à leurs services.

C'est pourquoi tous les libéraux vous diront qu'ils sont devenus habitués et sceptiques aux nombreux résultats de sondage. Quiconque connaît un tant soit peu la politique sait que rien n'est plus relatif que la popularité instantanée. L'ancien chef du NPD, Ed Broadbent fut élu plusieurs fois premier ministre du Canada... entre les élections.

Nous savons que notre programme, qui sera complété par plusieurs documents thématiques et par des programmes régionaux au cours de la prochaine année, constitue l'alternative crédible et puissante pour conduire le Québec et sa population à la prospérité économique et à la justice sociale (...).

Avec un programme solide, une équipe de candidats expérimentés et un chef dynamique et tenace comme Jean Charest, les libéraux de toutes les régions du Québec se sentent d'attaque pour affronter toutes les difficultés. Jean Charest c'est notre chef et nous en sommes tous très fiers. Nous l'appuierons jusqu'à ce qu'il devienne premier ministre du Québec afin de conduire le Québec et notre peuple dans le 21e siècle.

Daniel Nadeau, membre du PLQ Sherbrooke

## LEGAULT CHERCHE ENCORE DES SOLUTIONS AUX URGENCES



paularamee@sympatico.ca

## La gestion à courte vue de la Santé

des services de santé et des services sociaux. Or, les urgences sont des services en bout de ligne. Si les services à domicile fonctionnaient mieux, si les C.L.S.C et les Services sociaux pouvaient soutenir les malades, prévenir des rechutes, si les malades chroniques pouvaient quitter les hôpitaux parce qu'ils auraient leur juste place dans des centres faits pour eux, il y aurait moins de tra-

vail dans les urgences, les patients qui y arrivent pourraient être hospitalisés et les services seraient plus faciles à gérer.

Actuellement ne peut-on pas dire que les hôpitaux, les médecins en particulier, sont des boucs émissaires chargés de masquer la courte vue du ministre de la Santé? Seuls les feux à éteindre retiennent son attention. Méchamment, on pourrait dire que son in-

tention paraît être aussi de «serrer la vis» aux médecins et aux directeurs d'hôpitaux.

Les urgences sont les victimes de l'incurie du ministre. Et on peut se demander comment Monsieur Landry peut cautionner François Legault?

Jeanne Trottière Saint-Denis de Brompton

Document

## Des solutions pour assurer des soins à la population

Depuis quelques semaines, les fédérations médicales m'interpellent directement. Leurs porte-parole désapprouvent la loi spéciale adoptée l'été dernier. Si le débat est nécessaire quant aux modalités de cette loi spéciale, il m'apparaît primordial de garder le cap sur un objectif essentiel: trouver, avec les fédérations médicales, des solutions durables qui assureront des services de santé prioritaires dans toutes les régions du Québec.

La loi 114, il faut le rappeler, est temporaire. Je conviens que, dans la vie de tous les jours, cette loi comporte son lot de difficultés pour les médecins omnipraticiens; je conviens également qu'elle n'est pas facile à mettre en oeuvre par les régions régionales. La population doit savoir que ce n'est pas de gaieté de coeur que nous avons proposé l'adoption de cette loi spéciale à l'Assemblée nationale. Les médecins du Québec accomplissent un travail exigeant dans des conditions parfois difficiles, mais après de longues discussions avec les fédéra-

tions concernées, nous en sommes venus à la conclusion que c'était là la seule solution pour maintenir nos salles d'urgence ouvertes. Il fallait agir rapidement.

Le but du gouvernement n'a jamais été de conscrire quiconque, mais de répondre aux besoins de tous les citoyens du Québec qui se présentent à l'une de nos urgences à toute heure du jour ou de la nuit. Je l'ai déjà dit et je le répète, si notre gouvernement avait reçu la garantie de la Fédération des omnipraticiens du Québec que toutes les urgences seraient maintenues ouvertes par les méthodes habituelles, je n'aurais pas envisagé l'adoption de la loi 114. À défaut d'obtenir cette garantie, j'ai dû procéder par voie législative. L'un des services les plus essentiels à la popula-



François Legault

tion était en jeu...

Certains aspects de cette loi peuvent paraître sévères. Il faut rappeler que celle-ci vise d'abord les quelque milliers de médecins qui pratiquent en dehors des hôpitaux et qui ont les qualifications pour exercer dans une urgence. Je conviens que la méthode d'assignation que nous avons dû employer puisse sembler excessive pour ceux qui travaillent déjà en urgence. J'ai d'ailleurs demandé à ce que nous nous adressions à eux qu'en tout dernier recours. Car soyons clairs: notre but n'est pas de surcharger davantage les médecins qui travaillent déjà à l'urgence, mais bien de répartir la responsabilité de l'urgence à un plus grand nombre de médecins. Par exemple, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur 80 omnipraticiens ayant pratiqué dans les urgences dans les quatre dernières années, seulement trois ont répondu à notre appel. Dans un tel contexte, nous travaillons présentement avec le Collège des médecins et un groupe d'experts sur les urgences afin de fournir, d'ici quelques jours, la formation pertinente et l'accompagne-

ment nécessaire aux médecins qui prêtent mains fortes à leurs collègues. C'est un effort de solidarité auxquels sont conviés ces médecins.

C'est pour trouver des solutions durables pour l'avenir que j'ai invité les deux fédérations de médecins à des discussions formelles. Or, nous partageons tous le même objectif. Les représentants des fédérations savent que nous sommes ouverts à tous les moyens qui nous permettront de réaliser notre objectif commun. Leurs propositions sont les bienvenues. Nous avons indiqué formellement que l'idée d'un «contrat d'engagement» n'avait rien de dogmatique; nous sommes prêts en effet à envisager d'autres solutions dans la mesure où les services prioritaires seront assurés dans toutes les régions du Québec. Les médecins ne doivent pas douter de notre bonne foi.

Si la loi 114 provoque des inconvénients pour certains médecins, nous avons tout la responsabilité d'assurer des services prioritaires à la population partout au Québec. Cet objectif commun doit nous unir. Je fais donc appel

à tous les médecins afin que nous laissons tomber l'affrontement, je fais appel à leurs représentants pour que nous nous asseyons ensemble, dans un climat serein, pour régler au profit de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

François Legault  
 Ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?  
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune  
 1950, rue Roy  
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

# COONS

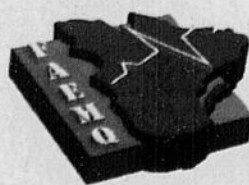
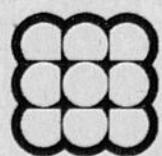
Aux huissiers,

# CRIP

nous opposons

# TION

le bon sens, la réflexion, les échanges.



Regroupement des Fédérations de médecins du Québec

# Lisez cette page avant qu'un scalpeur ne l'arrache.



**Pour remercier ses clients résidentiels,  
Bell leur offre 500 paires de billets.**

Vous aimeriez assister gratuitement au match inaugural des Canadiens au Centre Bell? Composez vite le 1 866-870-8000 et découvrez instantanément\* si vous serez de la partie pour l'événement le plus couru en ville!

**1 866-870-8000**

\* Sous réserve de répondre à une question d'ordre mathématique. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus possédant une ligne résidentielle de Bell Canada en date du 16 septembre 2002. Le concours se déroule du 24 au 28 septembre 2002 ou jusqu'à épuisement des prix, dont la quantité diminue tout au long du concours, selon la première éventualité. Les appels gagnants seront déterminés au hasard de façon électronique au fur et à mesure des appels pendant la durée du concours. La valeur individuelle des paires de billets varie de 41,40\$ à 207\$. Règlement du concours disponible sur [www.bell.ca/reglement](http://www.bell.ca/reglement).

allez-y

